



Les membres du **CONSEIL MUNICIPAL** de **MEYNES**

sont convoqués en séance ordinaire

LE JEUDI 12 MAI 2022

à 19 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- 1. RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DU 30 MARS 2022 PORTANT SUR LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – ADOPTION DES TAUX 2022**
- 2. FISCALITÉ DIRECTE LOCALE : ADOPTION DES TAUX 2022**
- 3. RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 27 MAI 2021 PORTANT SUR LA RÉGULARISATION DE LA CÉSSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZB 45**
- 4. DÉLIBÉRATION PORTANT COMPLÈTEMENT DE LA DÉLIBÉRATION DU 30 MARS 2022 INSTAURANT ET FIXANT LES MODALITÉS D'EXÉCUTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP (IFSE+CIA)**
- 5. CRÉATION D'EMPLOIS**
- 6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX**
- 7. ATTRIBUTION MARCHÉ ESPACE SPORTIF**
- 8. AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SAS HYDRAPRO DU PROJET D'AUGMENTATION DES CAPACITÉS DE STOCKAGE DE PRODUITS CHLORÉS, LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE DILUTION SUR LE SITE DE LEDENON ET UNE DEMANDE DE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)**
- 9. DEMANDE HABILITATION/INSCRIPTION POUR L'ACCUEIL DE TIG (TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)**
- 10. CONVENTION DE PARTENARIAT PORTANT ORGANISATION DES MARCHÉS NOCTURNES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD ET LA SOCIÉTÉ CRÉATEURS D'OCCITANIE**

Fait à Meynes, le 06 mai 2022

Le Maire
Fabrice FOURNIER